

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions générales (les « Conditions Générales ») s'appliquent à toute vente de produits (les « Produits ») et de prestations de services, interventions, réparations (les « Prestations ») réalisées par LFA Cycles.

Toute commande de Produit ou de Prestation (la « Commande ») est subordonnée :

A l'adhésion du Client aux présentes Conditions Générales, ou, à l'accord (souvent verbal) de réparation, ou devis, ou de la fiche de réception d'intervention suite à la prise en charge d'une intervention par LFA Cycles, ou à un document répertoriant les prestations à effectuer à la date de prise en charge par LFA Cycles. Chacune des parties accepte que puisse être utilisé un système électronique pour passation, réception et preuve de la commande et renonce à opposer à l'autre partie, notamment en cas de litige, le fait que les informations concernées aient été obtenues et/ou stockées sous une forme électronique et sans signature.

## DEVIS

Le Client pourra obtenir gratuitement, y compris par téléphone, un devis des prestations à effectuer sur son vélo. LFA Cycles ne sera pas tenue par ce devis en cas d'erreur ou d'omission notamment du client sur les caractéristiques ou l'état de son véhicule.

## PRIX & TARIFS

Sauf accord contraire, les prix sont établis sur la base des tarifs LFA Cycles en vigueur à la date de la réalisation de la Prestation. S'il apparaît au cours de l'intervention que des prestations supplémentaires sont nécessaires, LFA Cycles en informera le client préalablement à leur réalisation. Il en sera de même si le temps d'intervention annoncé doit être modifié parce que le cycle présente des particularités.

Les produits et prestations sont payables comptant, lors de la livraison des produits ou de la reprise du cycle par le client. Le client ne pourra reprendre son véhicule qu'après complet paiement de toutes les sommes dues à LFA Cycles en principal et accessoires. Tout défaut de paiement au moment de la reprise entraînera de plein droit, sans mise en demeure préalable et sans préjudice de dommages intérêts éventuels la non-délivrance du cycle en retour et ce, jusqu'à règlement complet de la facture.

## CONDITIONS D'EXÉCUTION

LFA Cycles décline toute responsabilité en cas de perte, détérioration ou vol des objets se trouvant avec le cycle, à l'exclusion des équipements et accessoires incorporés au cycle.

## RÉCLAMATIONS

Il appartient au client de vérifier la conformité des prestations réalisées avant la reprise de son cycle lorsque celui-ci lui est remis en mains propres. Les réclamations relatives à toute dégradation apparente ne seront plus recevables après la restitution du cycle au client.

Toute réclamation relative à une prestation ou un produit devra être faite auprès de LFA Cycles par mail, à l'adresse suivante : [cycles@lefrenchatelier.com](mailto:cycles@lefrenchatelier.com).

Le transfert des risques intervient lors de la remise du cycle. Sauf accord contraire, le cycle doit être repris dès la fin de la réparation lorsque celui-ci est remis en mains propres au client. A défaut, LFA Cycles pourrait entreposer le cycle à l'extérieur aux risques et périls du client (une possibilité de gardiennage est cependant proposée dans notre tarif). Le transfert des risques est alors réputé avoir eu lieu à l'heure et au jour convenu lors de la remise en mains propres. LFA Cycles n'encourra aucune responsabilité en cas de vol ou de dommage quelconque subi.

### **GARANTIE & RESPONSABILITÉS**

Sous peine d'irrecevabilité, la mise en œuvre des garanties de la réparation suppose la présentation de la facture ou de la fiche de réception et d'intervention du cycle.

Conformément aux dispositions des articles L.211-4 et suivants du Code de la Consommation et 1641 et suivants du Code Civil, LFA Cycles garantit, pour ses clients consommateurs, la non-conformité et les vices cachés des produits vendus.

Dans tous les cas de mise en jeu de la garantie ainsi qu'en cas d'indisponibilité du produit nécessaire à la réalisation de la prestation, la garantie LFA Cycles se limitera au seul remboursement de la Prestation initialement réalisée.

En cas de dommages consécutifs à l'intervention de LFA Cycles la réparation du préjudice subi par le Client se limitera au remplacement des produits endommagés – tenant compte de la vétusté – en raison de la prestation défectueuse.

### **LOI INFORMATIQUE & LIBERTÉ**

Les informations relatives au Client seront traitées aux fins de gérer les ventes ou services qui lui sont fournis. Elles sont destinées à cette fin à LFA Cycles, à leurs prestataires situés dans et hors de l'Union Européenne et, le cas échéant, aux assureurs partenaires de LFA Cycles. Afin d'améliorer la qualité de de services et faciliter la prise en charge les appels avec les conseillers LFA Cycles ou partenaires de LFA Cycles peuvent être enregistrés. Sous réserve de l'accord du client ou, selon les cas, à défaut d'opposition de sa part, LFA Cycles ou ses partenaires pourront au client des offres ou lui proposer de participer à des enquêtes. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le client peut demander à accéder, faire rectifier ou supprimer les informations le concernant, ou s'opposer à recevoir des offres de la part de LFA Cycles auprès du Service Consommateurs.

### **ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

A défaut de résolution amiable, tout différend sera attribué exclusivement au Tribunal de Commerce de Paris. Si le client est un particulier/consommateur n'agissant pas dans le cadre d'une activité professionnelle, les règles de compétence légales s'appliquent.